

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Conseil Syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR <https://bande-rhenane-nord.fr>

LISTE DES DELIBERATIONS COMITE DU PETR DE LA BANDE RHENANE NORD SEANCE DU 22 FEVRIER 2024

Sous la Présidence de **M. Denis HOMMEL**, Président

Membres titulaires présents :

BOEHLER Philippe, BUBEL Rémy, CLAUSS Danièle, COUSANDIER Daniel, DEGOURSY Michel, GABRIEL Hélène, GAST René, GEORG Michel, HAENNEL Jean-Paul, HENTSCH Bernard, HOERTH Céline, HOFFMANN Hubert, HOMMEL Denis, HUSSON Christiane, KELLER Jacky, JOERGER Alain, KAISER Rosita, KLEIN Michel, KRILOFF Sébastien, LAAS Francis, LICHTBLAU Monique, LORENTZ Michel, POUILLARD Sylvie MEYER Agnès, RIEDINGER Raymond, RIEGER Elisabeth, SCHAEFFER Serge, SCHEYDECKER Camille, SITTER Jean-Louis, STOLTZ Pascal, STUMPF René

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés donnant pouvoir :

AMBOS Danièle, BEURIOT Nadine, DRION Denis, EICHWALD Anne, FRITZ André, HELFFRICH Gérard, HOMMEL Martine, JULIEN Marie Anne, KLÖPPER Bénédicte, RUCK Sandra, SCHMALTZ Isabelle, WEIGEL Eric

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés :

ANTONI Marc, BALL Jean-Luc, CRICUI Anne, FLEITH Rachel, GIRAUD Philippe, HECK Mylène, HEYD Frédéric, HIRSCH Cinthya JOERGER Fabien, KIEFER Geneviève, KLEIN Christophe, KRAEMER Bruno, PETRAZOLLER Richard, STOLTZ Jean-Luc, STURM Claude TIMMEL Yannick, WEIGEL Jacques

Mesdames, Messieurs :

Assistent en outre :

DGFIP : Sébastien DURST

DNA : Amélie RIGO et Albert MATHERN

AID Observatoire : Nicolas STACHNICK - Atelier des Territoires : Claude MAURY - VE2A : Mathilde LONCLE et Amélie MEGEVAND

CC Pays Rhénan : Vincent NACIVET

PETR : Sylvie GREGORUTTI et Fabienne BIENFAIT

Le Conseil syndical a examiné les délibérations suivantes :

	Objet	Résultat du vote
1	Désignation du secrétaire de séance	Serge SCHAEFFER, désigné secrétaire de séance à l'unanimité
2	Approbation du procès-verbal du Comité du 12/04/2023	Approuvée à l'unanimité
3	Décisions prises par le Bureau	Approuvée à l'unanimité
4	Approbation des statuts du PETR	Approuvée à l'unanimité
5	Passage à l'instruction M57 développée	Approuvée à l'unanimité
6	Poursuite du service d'accompagnement à la rénovation énergétique par avenant n°2 à la convention avec la Région Grand Est	Approuvée à l'unanimité
7	Poursuite du service d'accompagnement à la rénovation énergétique par avenant n°2 à la convention avec la société OKTAVE	Approuvée à l'unanimité
8	Débat d'orientation budgétaire	Approuvée à l'unanimité

Les délibérations sont consultables sur le site internet du PETR : <https://bande-rhenane-nord.fr>

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du PETR– 1A route de Herrlisheim à Drusenheim 03 88 06 74 32.

Le Président,

Denis HOMMEL

